

graphie des frères Lamorménil (Annales t. XXXIII, 1898) parce que cette étude a été établie d'après des données fournies par le beau-frère de Tandel, le notaire Pierre Brasseur. (160)

Son oeuvre maîtresse est sans conteste «*Les Communes Luxembourgeoises*». Grâce à l'activité bénévole de tout un groupe de collaborateurs, Tandel réussit le tour de force de faire paraître les sept volumes de cette collection de 1889 à 1894. Même en tenant compte des imperfections inévitables à tout ouvrage de ce genre, on ne peut que souscrire à la déclaration de Jules Vannérus qui parle d'un «monument impérissable.» (161) (\*)

Emile Tandel était officier des Ordres de Léopold et de la Couronne de Chêne, chevalier de la Légion d'Honneur, détenteur de la Croix Civique de 1re classe etc.

Il mourut à Arlon le 16. 1. 1908.

Son second mariage, conclu le 11. 11. 1872 avec Anne WURTH, n'eut pas de descendance.

Il avait convolé en premières noces avec Marie-Ange DUTREUX (1840-1871), fille de Nicolas Dutreux-Paquet, ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées à Arlon. Trois filles naquirent de cette union : Mathilde, Lucy et Mathilde.

a) MATHILDE TANDEL I, née en 1861, décédée le 21.3. 1867. C'est à l'occasion de cette mort qu'Emile Tandel reçut de Victor Hugo – à qui il avait consacré une suite d'articles dans «L'Echo du Luxembourg» – cette lettre de condoléances :

«Hauteville-House, 15 avril 1867.

«J'apprends, Monsieur, de quelle affliction vous êtes frappé. J'ai eu, hélas, le même malheur, je n'en ai pas été consolé.

Votre ferme et généreux esprit continuera son oeuvre et ses luttes, mais votre coeur saignera toujours. Croyez à ma douloureuse sympathie.

Victor Hugo.

Mettez mes hommages attendris aux pieds de la pauvre mère.» (162)

---

\*) Dans la notice nécrologique de J. Vannérus nous avons trouvé ce passage que nous nous faisons un malin plaisir d'insérer dans la Biographie Nationale à l'intention de ceux que la chose concerne.

«L'histoire générale n'y trouvera peut-être pas énormément à recueillir, mais aucune notice d'histoire locale luxembourgeoise ne pourra se rédiger sans que l'on doive mettre ce recueil à contribution. On ne le citera peut-être pas toujours, mais, croyez-le, on y aura sans cesse recours . . . »

«Maintes fois, grâce à la table onomastique annexée aux Communes, on trouvera dans celle-ci, tel ou tel renseignement que l'on aurait vainement cherché ailleurs pendant de longues heures. Cependant, combien d'auteurs se feront-ils un cas de conscience de citer l'intermédiaire utile qui leur a fourni le renseignement tant cherché et combien se borneront, les ingrats, à citer directement la source qu'ils n'ont connue que grâce aux Communes Luxembourgeoises».